

entrer en concurrence, je ne crois pas approprié de la part du gouvernement canadien de garantir à l'intérieur du pays les prix minimum internationaux.

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

#### LE BLÉ—L'ARRANGEMENT INTERNATIONAL SUR LES CÉRÉALES—LE RÉTABLISSEMENT DU PRIX MINIMUM

**L'hon. Robert Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à l'adresse du ministre de l'Industrie et du Commerce. Vu la désorganisation qui résulte de l'abandon du prix minimum en vertu de l'Arrangement international sur les céréales, comme le rapporte le ministre, et vu la pression continue sur les prix du blé dans le monde, le ministre pourrait-il dire s'il y a un comité consultatif permanent quelconque représentant les divers pays intéressés qui fonctionne au jour le jour en vue de restaurer l'ordre dans le marché et de rétablir les prix minimums en vertu de l'Arrangement? Je songe à un groupe consultatif qui pourrait se réunir chaque jour par opposition à des réunions occasionnelles des ministres représentant les divers pays.

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je pense que le chef de l'opposition anticipe sur les événements. Lui et certains journalistes ont devancé les événements depuis quelques jours. Ils ont parlé d'effondrement des prix, d'une violente baisse, et ainsi de suite. Bien sûr, tout cela peut arriver, et j'ai franchement mis la Chambre au courant de mes conjectures. Elles peuvent se réaliser mais ce n'est pas encore arrivé. En l'occurrence, on a tort de donner l'impression qu'elles se sont réalisées. En fait, le but de la réunion de Washington était d'empêcher qu'une telle éventualité se produise. A cette fin, nous avons voulu rétablir la collaboration parmi les exportateurs. Je ne suis pas en mesure de dire ce qui va se produire, mais j'ai été très franc avec la Chambre en lui faisant part de la situation et de ce qui a été accompli.

Le groupe de travail qui représente les exportateurs, membres de l'Arrangement international sur les céréales, et qui a été établi, en partie, par suite des accords intervenus à Washington, entrera bientôt en fonction. Entre-temps, je suis en rapport avec les exportateurs membres de l'A.I.C. Les communications entre les différentes capitales des pays exportateurs qui ont signé l'Arrangement ne laissent rien à désirer. La réunion tenue à Washington la semaine dernière pourrait bien empêcher une telle éventualité.

**L'hon. M. Stanfield:** Je remercie le ministre de sa déclaration au sujet des fonctions du comité de travail. Tout ce que j'ai dit s'appuie sur la déclaration que le ministre a faite lui-même à la Chambre, quand il a dit que les prix minimums en vertu de l'A.I.C. étaient suspendus tout au moins provisoirement. Ce sont là les paroles mêmes du ministre.

**L'hon. M. Pepin:** Les termes que j'ai employés étaient: «ont été *de facto* provisoirement suspendus». D'autres termes auraient peut-être été plus judicieux mais, les députés le savent, ma connaissance de l'anglais est restreinte. J'aurais peut-être dû dire...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie.

**L'hon. M. Pepin:** ... ils sont devenus *de facto* provisoirement inopérants...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Puis-je poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce? Comme le ministre a déclaré que les prix minimums prévus dans l'Arrangement international sur les céréales sont temporairement suspendus et que les pays exportateurs, parties à cet arrangement, allaient convenir de prix inférieurs, le ministre dirait-il à la Chambre où se situera ce minimum et dans quel éventail de prix les pays exportateurs vendront dorénavant leur blé?

**L'hon. M. Pepin:** Non. Nous discutons actuellement de points très délicats. Dans mon rapport à la Chambre, je disais qu'à la réunion de Washington on a compris qu'il y avait eu des déviations et qu'il fallait effectuer les rajustements nécessaires. J'ignore quel en sera exactement le niveau, mais il est à présumer, dans les circonstances que le plateau se situera légèrement au-dessous du minimum prévu dans l'Arrangement international sur les céréales. Certains exportateurs devront consentir peut-être à modérer leur agressivité. Comme je le disais l'autre jour, il y a différentes façons de procéder. En ce qui concerne le Canada s'il doit y avoir un fléchissement des prix, l'objectif est de le rendre le plus faible possible. Nous essayons d'éviter une baisse tragique des prix. Tel est notre objectif et je voudrais que les députés croient que nous travaillons énergiquement pour l'atteindre.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Depuis que le ministre a rencontré les membres de la Commission du blé lundi dernier, peut-il nous dire quels résultats ont eu ses entretiens avec la Commission et s'il a fait part à celle-ci de l'intention du gouvernement